



COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

Procès-verbal de la réunion du 12 février 2018 tenue au Château à 9h30

Présences :

- Représentant le Syndicat des copropriétaires Les Jardins du Château : Andrée Lachaine, présidente de la copropriété et membre du C.A. de l'ARJC; Denise Marcoux, membre du C.A. de l'ARJC.
- Représentant le Syndicat Le Neufchâtel : Nicole Coulombe, présidente de la copropriété; les résidents Denis Blais, Béatrix Cortina Vazquez, Denyse Sénéchal, Jean-Guy St-Arnaud et Danielle Plouffe, qui agit à titre de secrétaire de la réunion.
- Représentant l'Amicale des Sommeliers de l'Outaouais, locataire à long terme du Château Monsarrat : Denis Labelle, résidant au Monsarrat III.

Absence : Suzanne Bertrand.

* * *

1. Ouverture de la réunion. Denise Marcoux et Jean-Guy St-Arnaud se joignent au groupe quelques minutes plus tard.
2. Présentation des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2018 tel que présenté.
5. **Mise à jour par Andrée Lachaine de l'état des demandes de soumissions pour les travaux requis au Château.**
 - a. En plus de la proposition demandée l'automne dernier à la firme d'ingénierie John G. Cooke & Associates, le C.A. a sollicité des soumissions auprès de 2 firmes d'architectes: Architecture49 Inc., de Montréal et MBTA Associates, d'Ottawa. C'est la firme de Montréal qui a été retenue et le tout sera finalisé lors de la prochaine réunion du C.A. de l'ARJC, prévue le 13 février.
Note : Denise Marcoux a fait une recherche remarquable! Merci!
 - b. L'architecte représentant la firme choisie, Mme Natalie C. Smith, a réussi à obtenir une citation patrimoniale pour le Temple maçonnique de Montréal, en raison de sa localisation dans le Golden Square Mile. Du reste, elle a très bien saisi notre situation lors d'une rencontre le 21 décembre dernier. À noter qu'Architecture49 a de l'expérience dans des projets impliquant des immeubles patrimoniaux et est actuellement impliquée dans les travaux de rénovations d'un des édifices du Parlement.
 - c. Première étape : Préparation d'un bilan de santé de l'édifice et identification des étapes et des travaux prioritaires pour la mise en valeur du Château Monsarrat. Une 1^{re} évaluation des besoins de rénovation sera complétée d'ici juin 2018. Une fois le bilan de santé dressé, il sera possible d'établir un plan quinquennal en collaboration avec l'architecte. Identification des réparations les plus urgentes afin de les entreprendre dès cet automne. Afin de réduire les coûts de réparation du toit, il serait possible de conserver une certaine proportion des ardoises existantes. À confirmer, une fois qu'une évaluation du toit aura été faite par un entrepreneur qualifié.



COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

Procès-verbal de la réunion du 12 février 2018 tenue au Château à 9h30

- d. En réponse à une question de Denis Blais : même si l'architecte senior est basée à Montréal, une demande a été adressée à Architecture49 de retenir, dans la mesure du possible, des professionnels de leurs bureaux d'Ottawa, et ce, afin de minimiser les frais de déplacements.
 - e. Vu la longue liste de réalisations de l'architecte du Château, M. Edgar Lewis Horwood (cf. Royal Ottawa Golf Club, entre autres), il y a 50 % chance que la citation patrimoniale du Château puisse être rehaussée au-delà de la citation municipale.
Nota : avec une citation municipale, la Ville ne fournit que 25% en subventions alors que l'ARJC doit verser 75%. Avec une citation de niveau plus élevé, on pourrait aller chercher jusqu'à 40% au fédéral et 50% au provincial pour couvrir les honoraires de l'architecte.
 - f. L'architecte a aussi mentionné qu'une demande de collaboration pourrait être adressée auprès de l'Université Carleton (départements d'architecture ou d'histoire).
 - g. Pour ce qui est de la piscine, une liste des dépenses engagées jusqu'ici sera compilée pour tenir les copropriétaires informés.
 - h. Denis Blais demande si les cotisations spéciales s'appliquent au Monsarrat III ? NON, car le Monsarrat III a obtenu une gratuité totale de dix ans (jusqu'en 2026); on pourrait peut-être solliciter des dons auprès de certains résidents généreux.
 - i. Une réunion d'information sera tenue avant l'AGA de l'ARJC pour fournir des précisions. La rencontre pourrait avoir lieu le 14 ou 15 mars, selon la décision de l'ARJC. Cet événement pourrait s'avérer une occasion de recruter des bénévoles pour le Comité de sauvegarde.
- 6. Présentation par Denyse Sénéchal sur les travaux entrepris par l'ancien Comité du patrimoine.**
- a. Denyse Sénéchal a fait une présentation sur les réalisations de l'ancien comité du patrimoine afin de faire le lien avec le nouveau comité.
- 7. Suivi des sous-comités**
- Note** : Un membre du C.A. de l'ARJC siégera à chacun des sous-comités.
- a. **Nouveaux membres** : On s'entend pour identifier d'abord des personnes intéressées à siéger au C.A. de l'ARJC et ensuite au sein du Comité de sauvegarde. On pourra aussi recruter des bénévoles pour l'organisation à court terme de projets très précis. Denyse Sénéchal propose qu'on consulte les représentants des CA des trois Monsarrat pour voir si des résidents seraient intéressés à s'impliquer comme bénévoles. Bien qu'ils ne soient pas membres de l'ARJC, il y a dans ces immeubles des personnes qui portent un intérêt au Château.



COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

Procès-verbal de la réunion du 12 février 2018 tenue au Château à 9h30

b. Sous-comité du patrimoine :

1. Nicole Coulombe mentionne que Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais, est d'accord pour conseiller ce comité sur la façon de procéder pour rehausser le niveau patrimonial. Selon M. Prévost, le voisinage de la Ferme Moore et du Royal Ottawa Golf Club crée un ensemble patrimonial intéressant. Le fait que le Royal Ottawa Golf Club ait eu le même architecte que le Château pourrait aider à faire rehausser la citation. Note : En 1910, l'architecte Horwood portait le titre de « *Chief Architect of Dominion* ».

2. Réseau patrimonial de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO): Nicole Coulombe mentionne qu'il est possible de devenir gratuitement membre de ce réseau, qui peut donner des conseils ou de la formation sur le marketing, l'organisation d'événements, la façon de devenir un organisme sans but lucratif (si c'est possible). Le RPGO pourrait intégrer le Château à un de ses circuits patrimoniaux ou aux activités des Journées de la culture, ce qui contribuerait à la visibilité du Château.

3. Programmes de subventions : Identifier les programmes existants dans les différents ministères et organismes, aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

4. Nicole Coulombe a été informée que **la Ferme Moore** souhaitait contacter l'ARJC pour discuter d'une possibilité de partenariat avec l'ARJC. La Ferme connaît des difficultés importantes et est en restructuration. Ils reconnaissent que l'ARJC et la Ferme sont en compétition pour la location de salles et que l'ARJC demande beaucoup moins cher pour louer ses salles (ex : prix de base de 1 200\$ pour un mariage à la Ferme, contre moins de 500\$ au Château).

Les représentants de la Ferme veulent ouvrir le dialogue avec l'ARJC et travailler en collaboration pour se partager la clientèle, l'organisation d'événements, établir un plan de marketing.

Note : Le comité de sauvegarde transmettra les coordonnées du représentant de la Ferme au C.A. de l'ARJC, à qui il appartient de faire le suivi à cette demande.

Propositions du comité de sauvegarde:

- Que l'ARJC revoit sa grille tarifaire qui date de quelques années. Sans demander aussi cher que la Ferme Moore, les tarifs de location du Château pourraient être revus à la hausse et devenir ainsi plus rentables.
- On pourrait aussi profiter de l'expertise de la Ferme en terme de rentabilisation d'activités (ex : l'expérience acquise par la Ferme lors des brunchs ouverts au public le dimanche)



COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

Procès-verbal de la réunion du 12 février 2018 tenue au Château à 9h30

c. Personnes impliquées dans le sous-comité du patrimoine

- **Denise Marcoux** (déjà impliquée dans les relations avec la firme d'architecture retenue).
- **Suzanne Bertrand** : a déjà communiqué avec Greg Fergus, Jocelyn Blondin et Maryse Gaudreau, mais il n'y a rien de concret pour l'instant. Marie Bergeron avait entrepris des démarches; Denyse Sénéchal communiquera avec elle pour faire un suivi du dossier.
- **Nicole Coulombe** sera le lien avec la *Société d'histoire de l'Outaouais* (SHO) et le *Réseau patrimonial de Gatineau et de l'Outaouais* (RPGO).
- **Jean-Guy St-Arnaud**, pour faire une étude comparative, a présenté une demande d'information à la CCN concernant les réparations faites récemment à la toiture de la maison Scott-Wright, concernant l'architecte, les coûts, la dimension de la toiture, mais n'a pas obtenu de réponses, ni de plans. Selon lui, il y aurait plein de financement disponible pour des projets d'infrastructure à Patrimoine Canada.

d. Personnes impliquées dans le sous-comité des activités de levée de fonds

- **Denis Labelle** sera la personne contact avec l'Amicale des sommeliers de l'Outaouais qui envisage d'organiser un souper gastronomique dont les profits seraient versés à un fond spécial géré par l'ARJC. Il propose aussi une soirée de dégustation de vins avec la sommelière Véronique Rivest. Le sujet sera discuté à la prochaine réunion du C.A. de l'Amicale des sommeliers.
- **Denyse Sénéchal** est elle aussi intéressée à s'impliquer dans des activités de levées de fonds.
- D'autres résidants ont accepté d'agir à titre de conseillers pour les levées de fonds.

8. Transparence et diffusion des procès-verbaux

Le Comité de sauvegarde préconise la transparence et souhaite que ses procès-verbaux (PV) soient communiqués aux copropriétaires. À la suggestion du C.A. de l'ARJC, ces PV pourraient être intégrés dans l'Info-Château. Pour des raisons techniques, il appartiendra au C.A. de l'ARJC de décider si les PV seront présentés dans leur totalité ou en version abrégée. Dans ce dernier cas, la version intégrale sera mise à la disposition des copropriétaires qui voudront la consulter.

9. Prochaine réunion : Le mardi 13 mars à 9h30 est proposé, mais la date reste à confirmer. Levée de la réunion à 11h25.